



# Nouveau terrain de jeu pour les chiens

PAGE 11

ACQUISITION DU BEACH & TENNIS

PAGE 4

MONT-TREMBLANT AURA SON CENTRE SPORTIF

PAGE 5

TERRITOIRES DES AMÉRIQUES, UNE INSTALLATION ÉTONNANTE À L'ESPACE PUBLIC

PAGE 22



# De nouvelles infrastructures pour une qualité de vie hors pair

*New Amenities for an Exceptional Quality of Life*



Au cours des derniers mois, nous avons donné le coup d'envoi de plusieurs projets structurants comme le Centre sportif, le terrain de basketball de l'îlot sportif Erik Guay, les jeux d'eau et enfin, le toit de la patinoire au parc Daniel-Lauzon.

Parallèlement, de nouvelles infrastructures sont maintenant prêtes à vous accueillir ou sur le point de l'être. Je pense notamment au parc canin, qui était attendu par les propriétaires de chiens depuis de nombreuses années, de même qu'au nouveau Centre collégial Mont-Tremblant. Je suis heureux que nos jeunes puissent bientôt bénéficier d'un lieu d'apprentissage exceptionnel et stimulant, ici même, à Mont-Tremblant.

Par ailleurs, cet été, nous avons tous pu admirer la vue que nous offre la plage du lac Mercier, maintenant ouverte sur le chemin du Village et le Marché d'été. Il s'agit de la première étape du projet de revalorisation de la plage dont l'élaboration du concept d'aménagement est concertée avec un comité citoyen : la suite promet !

Et comme vous le savez, nous avons récemment entamé les procédures pour acquérir le site du Beach & Tennis aux abords du lac Tremblant. Cette démarche vise à maintenir une desserte de qualité en infrastructures récréatives et de loisir, dont une plage publique et plusieurs terrains de tennis, en plus d'avoir pour effet de maintenir l'ouverture du point de vue sur notre plus grand lac.

Ces décisions contribuent à favoriser l'attraction et la rétention des jeunes, des familles et des aînés, à encourager un mode de vie sain et actif, ainsi qu'à mettre en valeur le milieu naturel. Ce sont les orientations du plan stratégique sur lequel nous gardons le cap pour guider nos actions. J'espère qu'elles contribueront à votre fierté et à votre attachement à Mont-Tremblant, mais surtout, à vous offrir une qualité de vie hors pair.

En terminant, en prévision du rendez-vous électoral de novembre prochain, j'aimerais vous inviter à exercer votre droit démocratique et à vous rendre voter en grand nombre. Voter est un droit, mais c'est aussi un devoir citoyen. Je suis convaincu que vous l'honorerez fièrement.

À bientôt!

*Over the past few months, we have kicked off several exciting projects, including a new Sports Centre, a basketball court at the îlot sportif Erik Guay, a splash pad and a roof over the skating rink at Daniel-Lauzon Park.*

*Meanwhile, new facilities are now ready to welcome visitors or will be very soon. This includes the long-awaited dog park that dog owners have been looking forward to for years now, as well as the new Mont-Tremblant College Centre. I am thrilled that our youth will soon be able to enjoy an exceptional, engaging learning environment right here in Mont-Tremblant.*

*Additionally, this summer, we have all been able to admire the beautiful view from the Lac Mercier beach, which is now accessible from the Chemin du Village and Summer Market. It is the first step of our beach upgrading project, which involves the input of a committee of local residents for the landscape design – more exciting news to come on that!*

*And, as you all know, we recently began the process of acquiring the Beach & Tennis Club located on the shores of lake Tremblant, the goal being to have high-quality recreational facilities, including a public beach and tennis courts, as well as a maintaining the view overlooking our largest lake.*

*These decisions are in line with the City's strategic plan to attract and retain youth, families and seniors, while promoting a healthy, active lifestyle and showcasing the beautiful, natural environment surrounding us. I hope that these decisions will make you proud and love Mont-Tremblant even more, and, above all, offer you an exceptional quality of life.*

*Lastly, with the upcoming election in November, I would like to invite you all to exercise your democratic right to vote and come out and have your voice heard. Voting is a right but also a civic duty, and I'm convinced that you will honour it proudly.*

*See you soon,*

**LUC BRISEBOIS, maire**

# Conseil municipal



**PASCAL  
DE BELLEFEUILLE**

District n° 1



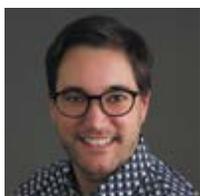
**MÉLANIE MATTE**

District n° 2



**FRANÇOIS MARCOUX**

District n° 3



**DANNY STEWART**

District n° 4



**JOËL CHARBONNEAU**

District n° 5



**SYLVIE VAILLANCOURT**

District n° 6



**PIERRE LABONTÉ**

District n° 7



**ROXANNE LACASSE**

District n° 8

## SOMMAIRE

Cabinet du maire .....	2-3
Vie municipale .....	4-13
Développement économique .....	14-15
Environnement.....	16-17
Rappels saisonniers.....	18
Sécurité publique.....	19-21
Culture.....	22-26
Loisirs.....	27-32

## HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h | 13 h à 16 h 30

\*De 12 h à 13 h, la réception principale de l'hôtel de ville demeure ouverte. Horaire estival jusqu'au 10 septembre : fermeture des bureaux à 16 h le vendredi. Accueil téléphonique 24/7.

Note : en raison de la situation changeante entourant la pandémie de COVID-19, certains employés municipaux sont en télétravail. Il est donc recommandé de visiter [villedeumont-tremblant.qc.ca](http://villedeumont-tremblant.qc.ca) ou d'appeler le 819 425-8614 avant de vous déplacer.

### CONGÉS FÉRIÉS

Les bureaux municipaux seront fermés aux dates suivantes :

**FÊTE DU TRAVAIL - LUNDI 6 SEPTEMBRE**

**ACTION DE GRÂCE - LUNDI 11 OCTOBRE**

Les services essentiels des travaux publics et des incendies demeurent fonctionnels en tout temps. Pour toute urgence municipale, composez le 819 425-8614.

### 15 SEPTEMBRE - HORAIRE SPÉCIAL

Le mercredi 15 septembre, l'hôtel de ville, le comptoir de la culture et des loisirs situé au Complexe aquatique, la bibliothèque du Couvent et la bibliothèque Samuel-Ouimet seront exceptionnellement fermés de 12 h à 16 h 30.

## CONSEILS MUNICIPAL ET D'AGGLOMÉRATION

Dates des prochaines séances publiques\*

**13 SEPTEMBRE**   **4 OCTOBRE**   **22 NOVEMBRE**

Lors de ces séances, deux périodes de questions vous permettent de vous exprimer : la première période porte uniquement sur les sujets à l'ordre du jour (excluant la correspondance), tandis que la deuxième est ouverte.

L'ordre du jour est disponible vers 15 h, le jour même de la séance, à [villedeumont-tremblant.qc.ca/conseil](http://villedeumont-tremblant.qc.ca/conseil). Vous pouvez également y consulter les procès-verbaux des séances des conseils municipal et d'agglomération.

\*En raison de la COVID-19, les places sont limitées. Les personnes désirant assister aux séances doivent obligatoirement réserver leur place à [villedeumont-tremblant.qc.ca/conseil](http://villedeumont-tremblant.qc.ca/conseil).

## COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

**9 SEPTEMBRE**   **25 OCTOBRE**   **22 NOVEMBRE**



# La Ville de Mont-Tremblant entame les procédures d'acquisition du Beach & Tennis

C'est à l'unanimité que les membres du Conseil municipal de la Ville de Mont-Tremblant ont entamé le 9 août dernier les procédures pour acquérir le site de la plage du lac Tremblant connu comme le Beach & Tennis (B&T). Par voie de résolution, le Conseil a mandaté une firme d'avocats, entre autres professionnels, pour procéder à l'acquisition, de gré à gré ou par voie d'expropriation, du B&T.

Cette démarche permettra de conférer un caractère public à l'ensemble de la propriété, répartie de part et d'autre du chemin du Village. L'acquisition du B&T vise à maintenir une desserte de qualité en équipements récréatifs et de loisir pour la population, en ajoutant aux infrastructures municipales existantes une plage publique, des terrains de tennis sur terre battue ainsi que des bâtiments de service.

« Nous vous avons bien entendus et c'est aussi notre avis que la plage du B&T doit devenir publique pour permettre à notre monde et aux familles d'aller se baigner dans le plus grand lac de notre territoire et d'avoir accès à des terrains de tennis

de qualité. L'acquisition du Beach & Tennis aura également pour effet de maintenir l'ouverture du point de vue sur le lac Tremblant, qu'on trouve tous magnifique. Je peux vous dire que je suis très fier de la décision prise par le Conseil », a déclaré le maire Luc Brisebois.

Cette décision s'inscrit au cœur des orientations du plan stratégique de la Ville, soit de favoriser l'attraction et la rétention des jeunes, des familles et des aînés, d'encourager un mode de vie sain et actif, ainsi que de mettre en valeur le milieu naturel.

Rappelons qu'un développement sur le site du Beach & Tennis aurait nécessité une modification de zonage, une demande qui avait été refusée par le Conseil municipal actuel en 2018, en vertu des objectifs du plan d'urbanisme de la Ville de Mont-Tremblant. Puis, en mai dernier, le Conseil avait déposé un avis de réserve sur l'ensemble de cette propriété afin d'évaluer l'opportunité d'une acquisition.

# Le Centre collégial bientôt achevé !

Le Centre collégial de Mont-Tremblant offrira un nouveau milieu de vie stimulant et accueillant aux étudiants, et ce, dès janvier 2022! En effet, les travaux de construction avancent selon l'échéancier prévu et devraient être finalisés à la fin de l'automne 2021.

Le nouveau bâtiment situé au cœur des îlots institutionnel et sportif, sur le boulevard du Docteur-Gervais, viendra bonifier le pôle regroupant l'école secondaire Curé-Mercure, le centre de formation professionnelle l'Horizon, l'aréna, le Complexe aquatique, les terrains de football, soccer et tennis, la piste d'athlétisme, le parc de planche à roulettes, la piste à vagues pour vélo (*pumptrack*), le parc linéaire du P'tit train du Nord et bien plus encore.



Outre un stationnement de 76 cases, on y trouvera également des bornes de recharge électrique et des supports à vélos.

# Mont-Tremblant aura son Centre sportif !

Ça y est, la construction du futur Centre sportif, attendant au nouveau bâtiment permanent du Centre collégial, vient de démarrer. Ce centre viendra bonifier les installations sportives offertes à l'ensemble de la population de la région, et notamment aux étudiants du Centre collégial. Les travaux de construction, qui ont débuté au mois d'août 2021, devraient se terminer en juillet 2022.

Localisé à proximité de l'îlot sportif Erik Guay, le Centre inclura un gymnase double avec des vestiaires, des gradins, une salle multifonctionnelle et un espace d'accueil. Projet de 13 M\$ (avant taxes et équipements), le Centre sportif sera construit grâce à un investissement de la part des trois paliers de gouvernement. La Ville de Mont-Tremblant injecte 9,5 M\$ dans le projet, dont 7 M\$ financés par la réserve à des fins sportives, éducatives, récréatives et culturelles, ainsi que 2,5 M\$ par règlement d'emprunt. De plus, les gouvernements du Canada et du Québec contribuent à parts égales au montage financier du projet à hauteur de 4 379 800 \$ (2 189 900 \$ chacun). Ce bâtiment municipal sera exploité et entretenu par un mandataire privé; l'horaire, la programmation et la tarification seront assurés par le Service de la culture et des loisirs de la Ville.



## LE CENTRE SPORTIF MONT-TREMBLANT EN BREF :

- › Situé sur le boulevard du Docteur-Gervais, à l'intersection de la rue Cadieux
- › Deux gymnases de 40 m x 32 m avec dégagement de 2 m, pour une capacité totale d'accueil de 700 personnes
- › Plateaux sportifs permettant l'aménagement de 6 terrains de badminton, 3 terrains de basketball, 2 terrains de volleyball, 2 terrains de football en salle « futsal », 2 terrains de hockey Cosom, 1 terrain de tennis, 2 terrains de pickleball, 2 terrains de handball, 1 terrain de *ultimate frisbee* et 1 terrain de netball
- › Revêtement de plancher haut de gamme des gymnases (type Tarraflex)
- › Murs intérieurs en placage de bois
- › Panneaux acoustiques et système de son
- › Rideau séparateur opaque mécanisé entre les deux gymnases
- › Deux tableaux de pointage électroniques
- › Vestiaires hommes et femmes
- › Gradins avec 155 places, dont 4 pour fauteuils roulants, et une rangée arrière pour 50 personnes debout
- › Atrium (hall d'entrée) avec une capacité d'accueil de 50 personnes
- › Salle multifonctionnelle pouvant accueillir 70 personnes

# Parc Serge-Léonard

UN NOUVEAU PARC  
À DÉCOUVRIR !

Nommé en l'honneur de Serge Léonard, un grand amant de la nature et de l'environnement, ce parc d'une superficie de 17 hectares est composé d'une bande de forêt sauvage de 60 mètres de large qui ceinture le lac de l'Aqueduc, un beau plan d'eau de 7,3 hectares et d'un sentier en boucle de 1,8 km.

## ACTIVITÉS À FAIRE

Pêche et randonnée pédestre.

## INSTALLATIONS

Sentiers de randonnée, stationnement pour 5 véhicules, bancs, passerelle et quai flottant.

## INTERDICTIONS

Baignade, feux et véhicules motorisés interdits.



## COMMENT S'Y RENDRE ?

Accès par le chemin du lac Forget  
(via la bretelle de la 117 Sud et le chemin des Hauteurs)



LES CHIENS EN LAISSE  
SONT LES BIENVENUS !

## Pluies destructrices : un rétablissement rapide grâce à nos équipes dévouées !

Le 30 juin dernier, des dommages importants ont été causés aux infrastructures municipales par des pluies torrentielles atteignant jusqu'à 70 mm dans certains secteurs. Grâce à l'excellent travail de toutes nos équipes et à la collaboration des entrepreneurs et de l'Association de camionnage qui sont venus nous prêter main-forte, toutes les résidences affectées ont été désenclavées en moins de trois jours ! Il s'agit de tout un exploit sachant à quel point le réseau routier était ravagé !

En tout, plus de 40 voies publiques ont été endommagées par des affaissements de chaussée, des glissements de terrain et des inondations, forçant la fermeture de 8 d'entre elles. Bien que tous les chemins aient rapidement été rouverts, des travaux de pavage restent à faire. Le Service des travaux publics s'affaire à planifier et réaliser ces travaux dans les meilleurs délais considérant les contraintes de disponibilité des entreprises de pavage.

**MERCI !**

À tous ces employés, employées et partenaires qui ont travaillé sans relâche, le Conseil municipal et la direction générale tiennent à exprimer leur grande reconnaissance, en leur nom et celui des Tremblantaises et des Tremblantais. Il est rassurant de savoir qu'à tout moment nous pouvons compter sur des équipes dévouées, qui pensent avant tout à la sécurité de la population.

# REVITALISATION DU PARC DANIEL-LAUZON



Jeux d'eau  
AUTOMNE 2021



Réaménagement  
du *skatepark*  
ÉTÉ 2021



Toit de la patinoire  
ÉTÉ - AUTOMNE 2021

## À NOTER !

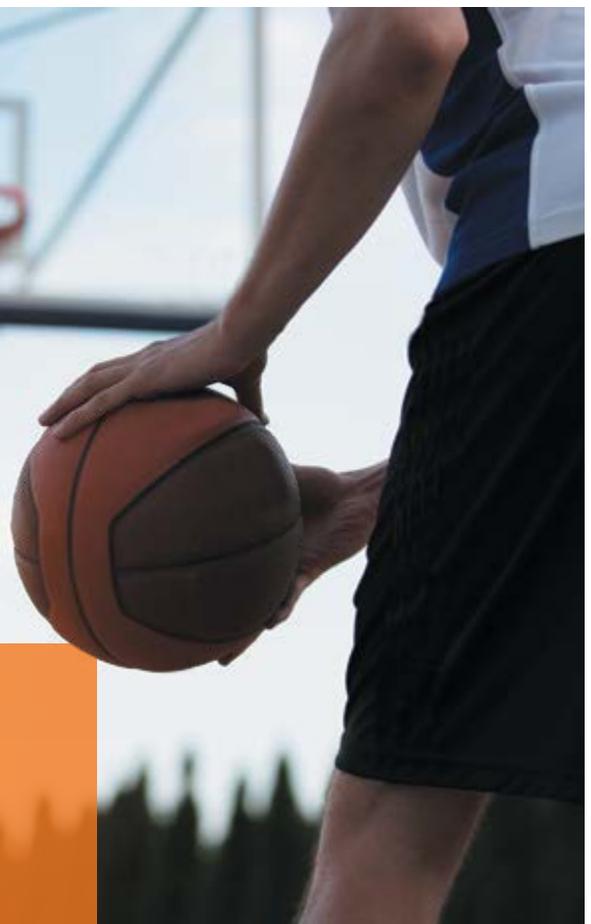
Un plan d'aménagement d'ensemble sera élaboré par une firme d'architectes paysagistes, puis présenté à la population avant toute autre intervention pour s'assurer que le projet de revitalisation s'harmonise avec le caractère champêtre et l'environnement naturel du Village.



# TERRAIN DE BASKETBALL

OUVERTURE  
AUTOMNE 2021

Un investissement en faveur  
des saines habitudes de vie !



# Élections municipales



## VOTER À MONT-TREMBLANT

Le 7 novembre prochain, vous aurez à choisir les personnes qui formeront le prochain conseil municipal. Voter fait partie des responsabilités des électeurs et constitue un droit fondamental pour les citoyennes et les citoyens, prévalez-vous-en!

La Ville de Mont-Tremblant est divisée en huit districts électoraux, dont la description est disponible à [villede-mont-tremblant.qc.ca/districts](http://villede-mont-tremblant.qc.ca/districts). Le poste de maire et un poste de conseiller pour chacun des huit districts seront ouverts aux candidatures.



### DATES CLÉS

#### MERCREDI 15 SEPTEMBRE

Publication\* de l'avis public d'élection et de l'avis public aux électeurs non domiciliés

#### VENDREDI 17 SEPTEMBRE

Début de la période électorale et de la réception des déclarations de candidature

#### VENDREDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE

Dernier jour pour produire une déclaration de candidature (avant 16 h 30)

#### DIMANCHE 3 OCTOBRE

Dernier jour de réception des demandes d'inscription des personnes non domiciliées afin d'être inscrites sur la liste électorale

#### MERCREDI 6 OCTOBRE

Publication\* de l'avis de révision de la liste électorale

#### LUNDI 18, MERCREDI 20, VENDREDI 22 ET SAMEDI 23 OCTOBRE

Travaux de la commission de révision de la liste électorale

#### MERCREDI 20 OCTOBRE

Publication\* de l'avis de scrutin

#### SAMEDI 23 OCTOBRE

Dernier jour pour présenter une demande à la commission de révision (entre 10 h et 13 h)

#### MERCREDI 27 OCTOBRE

Dernier jour pour déposer une demande écrite afin de demander, pour les non domiciliés et les électeurs visés, de voter par correspondance

#### SAMEDI 30 OCTOBRE

Journée potentielle de vote par anticipation, dépendamment de la situation de la COVID-19. L'information sera confirmée dans l'avis public d'élection du 15 septembre.

#### DIMANCHE 31 OCTOBRE

Vote par anticipation de 9 h 30 à 20 h pour les électeurs qui ne peuvent pas voter le dimanche 7 novembre

#### VENDREDI 5 NOVEMBRE, 16 H 30

Dernier jour pour recevoir les votes par correspondance des électeurs non domiciliés ou électeurs visés qui en auront fait la demande

#### DIMANCHE 7 NOVEMBRE

Scrutin de 9 h 30 à 20 h

#### VENDREDI 12 NOVEMBRE

Premier jour de proclamation des élus

#### MERCREDI 17 NOVEMBRE

Publication\* des résultats d'élection

\*La publication de tous les avis mentionnés ci-dessus est prévue dans le journal l'Info du Nord et sur le site Internet de la Ville.

# QUI A LE DROIT DE VOTER ?

## ✓ LES PERSONNES DOMICILIÉES À MONT-TREMBLANT

Pour voter, vous devez :

### 1. Avoir la qualité d'électeur :

- › être âgé de 18 ans le 7 novembre 2021 ;
- › et en date du 1<sup>er</sup> septembre 2021 :
  - être de citoyenneté canadienne (preuve requise) ;
  - ne pas être soumis au régime de la curatelle ;
  - ne pas être déclaré coupable d'une infraction qui constitue une manœuvre électorale frauduleuse ;
  - être domicilié à Mont-Tremblant ;
  - être domicilié au Québec depuis au moins six mois.

2. Être inscrit à la liste électorale. Les personnes domiciliées ont la responsabilité de vérifier qu'elles sont bien inscrites. Pour ce faire, vous pouvez appeler le Directeur général des élections en composant le numéro sans frais 1 888 353-2846 ou en consultant son site Internet (voir la section « LIENS UTILES » ci-dessous).

## ✓ LES PERSONNES NON DOMICILIÉES

Peuvent s'ajouter à la liste électorale les électeurs non domiciliés qui, depuis au moins le 1<sup>er</sup> septembre 2020, sont propriétaires d'un immeuble ou occupants d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire. Ces personnes doivent transmettre un écrit signé demandant d'ajouter leur nom sur la liste électorale.

Les propriétaires uniques d'un immeuble ou occupants d'établissement d'entreprise doivent transmettre une demande d'inscription sur la liste électorale.

Les copropriétaires d'un immeuble ou cooccupants d'un établissement d'entreprise doivent désigner parmi eux, au moyen d'une procurator, une seule personne qui a le droit d'être inscrite sur la liste électorale. **Important** : Il faut avoir la qualité d'électeur pour désigner une personne à inscrire sur la liste électorale.

Les demandes d'inscription et les procurations doivent être reçues au Bureau de la présidente d'élection d'ici le 3 octobre 2021. Elles pourront ensuite être traitées par la commission de révision de la liste électorale avant 13 h le samedi 23 octobre.

À noter : les demandes d'inscription et les procurations valides transmises antérieurement sont toujours en vigueur.

## LIENS UTILES

Ville de Mont-Tremblant :  
[villede-mont-tremblant.qc.ca/elections](http://villede-mont-tremblant.qc.ca/elections)

Directeur général des élections du Québec :  
[electionsquebec.qc.ca/francais/electeurs.php](http://electionsquebec.qc.ca/francais/electeurs.php)

Ministère des Affaires municipales  
et de l'Occupation du territoire :  
[electionsmunicipales.gouv.qc.ca](http://electionsmunicipales.gouv.qc.ca)

## ✓ VOTE PAR CORRESPONDANCE

En 2009, le Conseil municipal a adopté une résolution permettant à toute personne non domiciliée inscrite sur la liste électorale et qui en fait la demande par écrit, de voter par correspondance.

Aussi, peut voter par correspondance toute personne domiciliée inscrite sur la liste électorale qui remplit l'une des conditions suivantes :

1. résider dans une résidence privée pour aînés ou dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée ;
2. être incapable de se déplacer pour des raisons de santé ;
3. agir comme proche aidant d'une personne visée au paragraphe 2 et être domiciliée au même endroit que cette dernière ;
4. être domiciliée et dont l'isolement est recommandé ou ordonné par les autorités de santé publique en raison de la pandémie de la COVID-19 (les demandes peuvent être faites auprès de la présidente d'élection à partir du 17 octobre).

Tout électeur mentionné ci-contre peut donc faire une demande écrite pour voter par correspondance. Cette demande doit être déposée au Bureau de la présidente d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

L'enveloppe contenant le ou les bulletins de vote complétés par l'électeur qui se prévaut du vote par correspondance devra être reçue au Bureau de la présidente d'élection avant 16 h 30 le vendredi 5 novembre 2021.

# POUR VOUS INSCRIRE OU CORRIGER VOTRE INSCRIPTION

Vous devez vous présenter au bureau de la commission de révision pour vous inscrire, pour corriger ou pour radier votre inscription. Les personnes autorisées à le faire à votre place sont : votre conjoint, une personne qui cohabite avec vous ou un parent (père, mère, grand-père, grand-mère, beau-père, belle-mère, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, fils, fille, beau-fils, belle-fille, petit-fils et petite-fille).

Pour vous inscrire, vous devez présenter deux pièces d'identité. La première doit indiquer votre nom et votre date de naissance (par exemple : acte de naissance, carte d'assurance maladie ou passeport), la seconde doit comporter votre nom et votre adresse (par exemple : permis de conduire, carte étudiante, compte de téléphone ou d'électricité).

Dans le cas où une personne autorisée se présente à la commission pour vous, elle doit apporter l'original de vos pièces d'identité.

Toute personne qui est domiciliée dans une résidence privée pour aînés ou dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée peut transmettre par écrit au président d'élection une demande d'inscription, de correction ou de radiation. Cette demande doit être accompagnée soit des documents prévus ci-dessus, soit d'une attestation écrite confirmant son identité et son lieu de résidence et signée par un responsable de son lieu de domicile ou d'hébergement ou par un membre du personnel autorisé à cette fin.

## LISTE DES CANDIDATS

La période de réception des mises en candidature commence le 17 septembre 2021 et se termine à 16h30 le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021.



La publication\* de la liste des candidats paraîtra le mercredi 20 octobre 2021.

\*La publication est prévue dans le journal l'Info du Nord et sur le site Internet de la Ville.

## QUESTIONS ?

Bureau de la présidente d'élection

- › 1145, rue de Saint-Jovite
- › 819 681-6420
- › elections@villedemont-tremblant.qc.ca

## HORAIRE DE PRÉSENTATION À LA COMMISSION DE RÉVISION

Salle d'audience de la cour municipale

1145, rue de Saint-Jovite

- › Lundi 18 octobre 14h30 à 17h30
- › Mercredi 20 octobre 10h à 13h
- › Vendredi 22 octobre 19h à 22h
- › Samedi 23 octobre 10h à 13h

## IMPORTANT !

Pour voter, vous devez vous identifier en présentant l'un des documents suivants :

- › votre carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- › votre permis de conduire ou permis probatoire délivré sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec;
- › votre passeport canadien;
- › votre certificat de statut d'Indien;
- › votre carte d'identité des Forces canadiennes.

## OÙ ET QUAND ALLER VOTER ?

Le dimanche 7 novembre 2021 sera la journée des élections. Les électeurs voteront de 9h30 à 20h à l'endroit qui sera indiqué sur la carte de rappel que chacun recevra par la poste.

Si vous prévoyez vous absenter ou être dans l'impossibilité d'aller voter le jour des élections, vous pourrez voter par anticipation le dimanche 31 octobre, de 9h30 à 20h. À noter que selon la situation de pandémie, une journée supplémentaire de vote par anticipation pourrait être ajoutée, soit le samedi 30 octobre 2021.

# Découvrez le tout nouveau parc canin !

La Ville de Mont-Tremblant est fière d'offrir à la population le tout premier parc canin sur son territoire.

Ce parc est situé au coeur du centre-ville sur la rue Vaillancourt.

Il est composé de deux espaces clôturés d'environ 400 mètres carrés chacun, afin d'accueillir séparément les gros et les petits chiens. Un aménagement varié a également été mis en place pour leur permettre de s'amuser tout en faisant de l'exercice. Des cases de stationnement sont disponibles le long de la rue Vaillancourt.

**OUVERTURE IMMINENTE**

## Règles d'utilisation

Pour la sécurité et le bon voisinage, les utilisateurs s'engagent à respecter les règles suivantes :



### INTERDICTIONS

- › Amener plus de 2 chiens à la fois.
- › Utiliser un jouet lorsqu'il y a plus d'un chien.
- › Amener un chien malade ou en chaleur.
- › Laisser son chien être menaçant envers une personne ou un autre chien.
- › Permettre à son chien de japper de façon à troubler la tranquillité des lieux.
- › Apporter de la nourriture.
- › Pénétrer dans le parc avec un chien qui semble nerveux ou agressif.



### OBLIGATIONS

- › Le chien doit porter une médaille valide.
- › Tenir son chien en laisse à l'extérieur des enclos.
- › Exercer une surveillance constante de son animal.
- › Ramasser immédiatement les matières fécales de son chien et les jeter dans une poubelle.
- › Le chien doit être en santé et avoir ses vaccins de base.
- › Les utilisateurs sont responsables des blessures et dommages causés par leur animal.

**HEURES D'OUVERTURE**

**7h à 23h**

\*Les lumières s'éteignent automatiquement à 23h.



Mon bus gratuit, moi j'embarque !

Suivez votre bus  
en **TEMPS RÉEL**

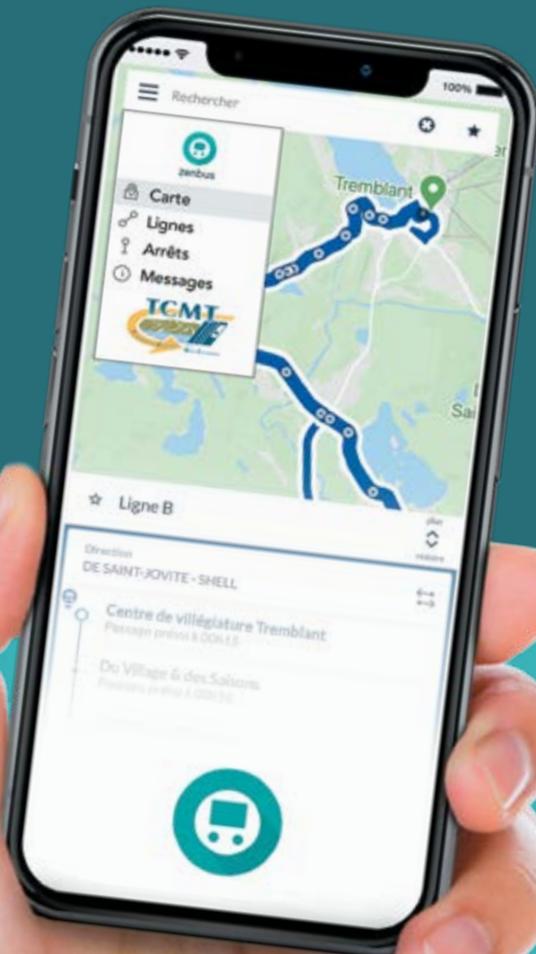


**Profitez-en !**  
Le service  
de transport  
en commun  
est **gratuit**  
**pour tous !**

Téléchargez l'appli sur



819 425-8614  
[zenbus.net/tcmt](http://zenbus.net/tcmt)



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**

Les horaires peuvent être sujets à des changements en raison de la pandémie actuelle. Nous vous invitons à consulter notre site Internet ou notre page Facebook pour les dernières mises à jour, ou encore mieux, à télécharger l'application Zenbus ou Transit.

# On répond à vos appels 24/7!



Dans un souci constant d'améliorer le service aux citoyens, la Ville de Mont-Tremblant répond maintenant à vos appels à toute heure du jour ou de la nuit, y compris le week-end et les jours fériés.

Ainsi, tous les appels faits au numéro général de la Ville sont dorénavant automatiquement acheminés à une équipe de téléphonistes de première ligne. Ce service est dispensé par l'organisme à but non lucratif CAUCA – qui traite déjà les appels 911 sur notre territoire – et qui a récemment implanté un bureau régional sur notre territoire.

L'objectif est de vous répondre plus efficacement, vous diriger directement vers le meilleur intervenant pour traiter votre demande, vous épargner de devoir trouver votre chemin dans un système téléphonique automatisé et faire en sorte que vous vous retrouviez le moins souvent possible dans une boîte vocale.

En parallèle, le Service des communications et des relations citoyennes amorce le processus pour mettre en place le 311 qui permettra sous peu de joindre les services municipaux simplement en composant ces trois chiffres, tout comme le 811 ou le 911.

Cette mesure s'inscrit dans les valeurs et les orientations du **Plan stratégique 2019-2023 | Destination 2030**, soit d'assurer la performance des services municipaux, de favoriser la rétention et la valorisation du personnel, d'améliorer l'accessibilité des services aux usagers et de bonifier les modes de communication en plus de tendre vers une ville intelligente.

Pour parler à quelqu'un, en tout temps, composez le 819 425-8614

## Systeme d'alerte automatisé

### VOUS VENEZ D'EMMÉNAGER À MONT-TREMBLANT ? PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

Soyez informés rapidement, en cas d'urgence ou de force majeure, sur votre téléphone résidentiel (ligne fixe), sur votre cellulaire, par courriel ou encore par messagerie texte (SMS/texto).

La Ville possède un service d'alerte dans le but de faciliter la transmission de messages importants à un grand nombre de personnes, et ce, dans un court délai.

#### Exemples de situations d'urgence :

- › interruption d'alimentation en eau;
- › avis d'ébullition de l'eau;
- › fermeture de routes;
- › catastrophe naturelle.

Lors de telles situations, un message est acheminé aux personnes inscrites sur la liste, selon le secteur concerné, ou à l'ensemble de la Ville, selon le cas.

#### INSCRIPTION

##### VOUS ÊTES AUTOMATIQUEMENT INSCRITS SI :

- › votre numéro de téléphone résidentiel figure dans l'annuaire téléphonique (pour les appels d'urgence seulement).

##### VOUS N'ÊTES PAS INSCRITS SI :

- › vous possédez seulement un cellulaire;
- › vous êtes un nouveau résident ou une nouvelle résidente de Mont-Tremblant;
- › vous venez de changer de numéro de téléphone;
- › votre numéro de téléphone est confidentiel.

##### INSCRIPTION RAPIDE ET FACILE SUR LE SITE INTERNET MUNICIPAL

- › [villedemont-tremblant.qc.ca/alerte](http://villedemont-tremblant.qc.ca/alerte)

# Tour de télécommunication

VOICI UN RÉSUMÉ ET UN ÉTAT DE LA SITUATION CONCERNANT L'IMPLANTATION D'UNE NOUVELLE TOUR DE TÉLÉCOMMUNICATION.

Rappelons qu'une consultation publique avait été lancée par Bell en début d'année pour l'installation d'un projet de tour de télécommunication dans le secteur du lac Gélinas. Face au mécontentement suscité par le choix de ce site, le Conseil a décidé de mettre sur pied un comité formé de citoyennes et de citoyens ainsi que de représentants de Bell afin de trouver un site qui réponde mieux aux besoins de la population.

À ce jour, le comité poursuit son travail d'analyse dans le but d'évaluer la meilleure option pour le secteur à desservir, soit la montée Ryan et le secteur des lacs, entre le projet Rabaska et le carrefour giratoire, à la hauteur de la rue Labelle.

# Un plan de soutien pour la communauté d'affaires

Pour stimuler la relance économique et venir en aide aux gens d'affaires du territoire durement éprouvés par la pandémie, la Ville de Mont-Tremblant lance un plan de soutien doté d'une enveloppe de 300 000 \$, en partenariat avec la Corporation de développement économique (CDE) de la MRC des Laurentides. L'aide financière accordée prend la forme d'une subvention dont le montant ne peut excéder 50 % des dépenses admissibles du projet de relance, et ce, pour un maximum de 20 000 \$ par bénéficiaire.

Pour tous les détails du programme d'aide et pour connaître les secteurs d'activité admissibles, visitez : [villedemont-tremblant.qc.ca/plan-soutien](http://villedemont-tremblant.qc.ca/plan-soutien).

Pour plus d'information, communiquez avec Mme Josée Robillard, conseillère en développement économique à la CDE pour la Ville de Mont-Tremblant : 819 681-3373, poste 1410 ou [jrobillard@cdemrclarentides.org](mailto:jrobillard@cdemrclarentides.org).

## EN BREF

### UN SITE INTERNET POUR LES GENS D'AFFAIRES !

Vous désirez investir ou découvrir des opportunités d'affaires ? Voici le site Internet pour vous : [affaires.villedemont-tremblant.qc.ca](http://affaires.villedemont-tremblant.qc.ca) !

### AUTRES SERVICES OFFERTS SUR LE SITE

- › Affichez gratuitement vos emplacements à vendre ou à louer : terrains commerciaux, immeubles commerciaux, locaux et espaces de bureau à louer et entreprises à vendre.
- › Trouvez un terrain dans le parc d'affaires de la Ville pour y fabriquer vos produits (crédit de taxes offert).
- › Accès rapide à plusieurs informations très utiles pour votre entreprise.

### RECHERCHE DE FINANCEMENT

Vous avez besoin de soutien et vous êtes propriétaire d'une entreprise à Mont-Tremblant ? La Corporation de développement économique (CDE) de la MRC des Laurentides effectue une veille constante des programmes de financement disponibles. Pour plus d'information, contactez Mme Josée Robillard au 819 861-3373, poste 1410 ou par courriel à [jrobillard@cdemrclarentides.org](mailto:jrobillard@cdemrclarentides.org).

### AFFICHAGE DE POSTES ET RECRUTEMENT

Pour plus d'information, écrivez-nous à [emploi@cdemrclarentides](mailto:emploi@cdemrclarentides)

### INVENTAIRE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE EN COURS

Remplissez le formulaire en visitant : [villedemont-tremblant.qc.ca/inventaire-commercial](http://villedemont-tremblant.qc.ca/inventaire-commercial).

### HÉBERGEMENT DISPONIBLE POUR LES TRAVAILLEURS

Contactez M. Alain Paradis au 819 430-7775.

### LANCEMENT DE SERVICES SPÉCIALISÉS EN INNOVATION

Connexion Laurentides offre des tarifs préférentiels pour les services de consultants spécialisés ainsi qu'un financement pouvant atteindre 10 000 \$ par entreprise afin d'accompagner celle-ci dans leur projet d'innovation.

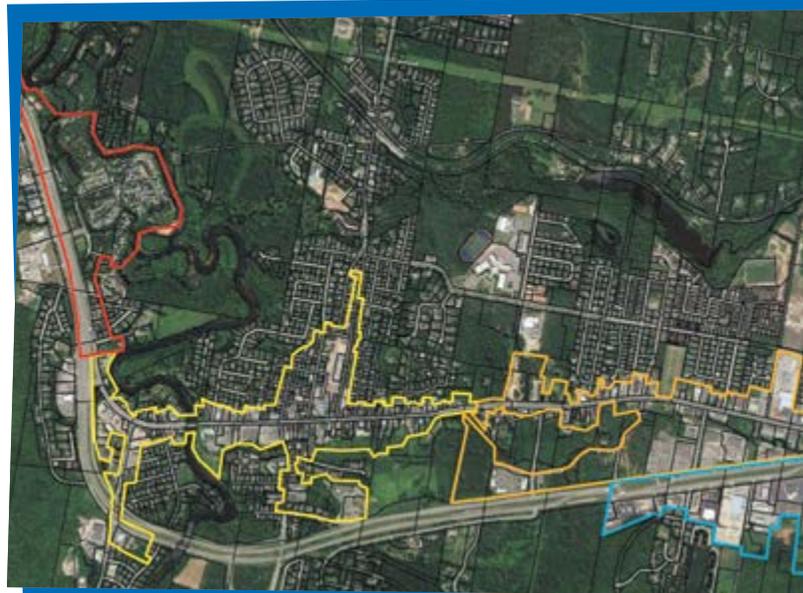
- › [connexionlaurentides.com](http://connexionlaurentides.com)

# Une société de développement commercial au centre-ville ?

La Ville a mandaté M. Pierre Bertrand, reconnu pour son expertise en développement des affaires, afin d'évaluer l'opportunité de mettre en place une société de développement commercial (SDC) auprès des citoyens corporatifs du secteur centre-ville.

Définition : une SDC est un organisme sans but lucratif qui regroupe tous les gens d'affaires (commerçants, professionnels et entreprises de services) implantés dans un périmètre défini et qui vise à prendre en charge le développement économique de ce secteur.

Les résultats ont été compilés et le conseil étudiera attentivement les résultats de cette démarche tout en consultant la Chambre de commerce du grand Mont-Tremblant avant de prendre sa décision quant à la formation d'une SDC. Les citoyens corporatifs intéressés par ce projet sont invités à communiquer avec le Service de développement économique de la Ville à [dem@villedemont-tremblant.qc.ca](mailto:dem@villedemont-tremblant.qc.ca).



## Parc d'affaires durable de Mont-Tremblant

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ville vend des terrains sur-mesure pour accueillir des entreprises et des industries axées sur le développement durable, sur un site situé à l'entrée de la Ville, sur la rue Siméon (bâtiment d'Hydro Québec), avec un accès direct à la route 117.

Les entrepreneurs qui souhaitent s'implanter dans le parc d'affaires durable de Mont-Tremblant sont invités à communiquer avec M. Louis-Martin Levac, directeur du Service de développement économique, à [lmlevac@villedemont-tremblant.qc.ca](mailto:lmlevac@villedemont-tremblant.qc.ca) ou au 819 681-6411.

Par ailleurs, vous pouvez consulter la rubrique parc d'affaires durable pour connaître tous les détails techniques et avantages stratégiques qu'offre ce site : [affaires.villedemont-tremblant.qc.ca/parc-affaires-durable](http://affaires.villedemont-tremblant.qc.ca/parc-affaires-durable).



# Pour une fête d'Halloween écoresponsable !

Saviez-vous que... l'Halloween est la 2<sup>e</sup> fête en importance au Canada en termes de consommation?

Qui dit grande consommation, dit nécessairement grande empreinte écologique! Mais pas de panique : il est possible d'organiser une fête d'Halloween mémorable tout en minimisant votre impact environnemental.

## DURANT LA PRÉPARATION

- › Sortez vos vieux vêtements et donnez vie à de nouveaux personnages.
- › Visitez la friperie du coin pour vous confectionner de nouveaux costumes.
- › Priorisez l'achat de citrouilles locales.
- › Évitez le suremballage en achetant en vrac ou en plus gros format. Nul besoin d'emballer dans de nouveaux sacs individuels les bonbons déjà préemballés.

## PENDANT LA SOIRÉE

- › Privilégiez la marche pour réduire la production de CO<sub>2</sub>.
- › Utilisez des sacs en tissu plutôt que des sacs en plastique jetables.

## APRÈS L'ÉVÉNEMENT

- › Récupérez ou recyclez les contenants, emballages et imprimés.
- › Entreposez les décorations pour les ré-utiliser l'année suivante.
- › Cuisinez ou compostez vos citrouilles.

**Vous êtes maintenant prêts pour une fête d'Halloween écoresponsable!**



# Feuillcyclage et herbicyclage

**POUR UN GAZON PLUS VERT QUE CELUI DE VOTRE VOISIN**



L'herbicyclage consiste à laisser les rognures de gazon sur le sol après la tonte. Il est aussi possible de « tondre » vos feuilles mortes et de les laisser sur le sol plutôt que de les racler ou les ramasser à l'automne. C'est ce qu'on appelle le feuillcyclage.

En effet, en se décomposant, les rognures de gazon et les feuilles mortes libèrent des substances nutritives essentielles à la croissance des végétaux. Il s'agit du cycle de la vie!

Or, depuis plusieurs années, l'humain interfère avec ce cycle naturel en grattant le sol pour se débarrasser de ces résidus indésirables. Des engrais chimiques, néfastes pour la santé et l'environnement (et parfois coûteux!), sont ensuite utilisés pour pallier les carences nutritives du sol.

Cet automne, la Ville vous encourage donc à tenter l'expérience et à laisser au sol le maximum de rognures de gazon et de feuilles mortes. Pour les surplus, pensez à votre bac brun ou à l'écocentre!

# Semaine québécoise de réduction des déchets

DU 23 AU 31 OCTOBRE



Saviez-vous qu'au Québec, 13 millions de matières résiduelles sont produites chaque année, soit un camion de 25 tonnes à la minute?

Dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets, la Ville vous invite à relever le défi de consommer autrement! Voici comment y arriver :

## LE PRINCIPE DES 3RV

Il s'agit d'une série d'actions à appliquer au quotidien pour diminuer la quantité de matières résiduelles que nous générons :

- › Réduire à la source;
- › Réutiliser;
- › Recycler;
- › Valoriser (compost).

La poubelle à déchets devrait être la dernière option envisageable, celle qu'il faut éviter à tout prix!

## TRUCS ET ASTUCES POUR CONSOMMER DE FAÇON RESPONSABLE

- › Réfléchissez avant d'acheter et posez-vous la question : « En ai-je vraiment besoin? ».
- › Évitez de consommer des produits qui ne peuvent être réutilisés, recyclés ou compostés.
- › Privilégiez l'achat de biens durables et évitez les produits à usage unique (jetables).
- › Privilégiez l'achat de produits en gros format plutôt que ceux en portions individuelles.
- › Achetez des aliments en vrac ou peu emballés.
- › Refusez un sac lorsque vous n'en avez pas besoin.

## Horaire de l'écocentre

60, chemin de Brébeuf  
819 425-8614, poste 2604  
environnement@villedemont-tremblant.qc.ca

### HORAIRE DU 21 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2021

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	9 h à 16 h 30
Mercredi	9 h à 16 h 30
Jeudi	9 h à 16 h 30
Vendredi	9 h à 16 h 30
Samedi	9 h à 15 h

Lorsque vous vous présentez à l'écocentre, n'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence (compte de taxes, permis de conduire, carte Vivre ou Accès Mont-Tremblant).



## Collecte des encombrants

Le 25 octobre, sortez vos encombrants!  
Ils seront collectés les jours suivants.

Aucune inscription requise!  
Maximum de 3 encombrants collectés par adresse civique.

- › Le 25 octobre, déposez vos encombrants au même endroit que vos collectes habituelles, à côté de vos bacs ou conteneurs (pas devant).
- › Disposez les encombrants à la vue du chauffeur, en bordure de rue et facilement accessibles.
- › Poids et dimensions maximales par objet : 100 livres (45 kg) et 1 mètre cube.
- › Les résidus de matériaux de construction ne seront pas collectés.

Pour plus de détails ou pour consulter la liste des encombrants acceptés et refusés, visitez [villedemont-tremblant.qc.ca/encombrants](http://villedemont-tremblant.qc.ca/encombrants).

### INFORMATION

- › [environnement@villedemont-tremblant.qc.ca](mailto:environnement@villedemont-tremblant.qc.ca)
- › 819 425-8614

# Abris d'auto temporaires

Les abris d'auto temporaires sont autorisés sur le territoire du 15 octobre au 15 avril de l'année suivante. Ils doivent être localisés sur l'aire de stationnement et situés à une distance minimale de 1 mètre de toute ligne de terrain. La superficie maximale autorisée est de 30 mètres carrés. Les matériaux autorisés sont le métal tubulaire démontable pour la charpente et les tissus de polyéthylène tissés et laminés pour le revêtement, lequel doit recouvrir entièrement la charpente, être de couleur uniforme, sans taches et sans perforation. Seuls les abris de fabrication industrielle reconnue et certifiée sont autorisés.



## Stationnement de nuit dans les rues

Du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril, entre 2 h et 7 h, le stationnement de nuit est interdit sur les chemins publics du territoire de la Ville de Mont-Tremblant. L'application de ce règlement a pour but de permettre aux équipes de déneigement d'entretenir les voies publiques de manière rapide et efficace.

**CETTE INTERDICTION VAUT ÉGALEMENT LORSQU'IL NE NEIGE PAS.**

## Week-end de vente-débarras

**DU 4 AU 6 SEPTEMBRE 2021**

Vous êtes à la recherche de bonnes affaires? La Ville produit une carte électronique des ventes-débarras sur son territoire, disponible sur le site municipal au [villedemont-tremblant.qc.ca/vente-debarras](http://villedemont-tremblant.qc.ca/vente-debarras).

Bien qu'aucun permis ne soit requis pour participer à la vente-débarras du mois de septembre, voici quelques règles à suivre.

- › Les citoyens et citoyennes doivent effectuer leur vente-débarras sur leur propriété privée et non sur la rue ou les trottoirs, et ce, pour des raisons de sécurité.
- › Une seule enseigne, d'au maximum 0,5 mètre carré, est autorisée. Elle doit être installée sur la propriété où a lieu la vente-débarras, pas plus de quatre jours avant le début de la vente, et doit être retirée immédiatement après.



# Bois de chauffage

**VOUS VENEZ DE RECEVOIR VOS CORDES DE BOIS POUR LE FOYER ? VOICI QUELQUES CONSEILS DE SÉCURITÉ DU SERVICE D'INCENDIE QUI TOMBENT JUSTE À POINT !**

- › Entreposez les cordes de bois dehors, loin de la maison.
- › Entrez seulement quelques brassées de bois à la fois et conservez-les loin de l'appareil de chauffage.
- › Utilisez du bois sec de qualité, car le bois vert ou résineux augmente la formation de créosote qui augmente le risque de feu de cheminée.
- › Utilisez des bûches de petite taille, car elles brûleront plus proprement et formeront moins de créosote.
- › Faites brûler peu de bûches à la fois.
- › Faites entrer assez d'air dans l'appareil à combustion pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et produisant moins de fumée.
- › N'entreposez pas de matériaux inflammables à proximité, comme du papier, des produits chimiques, de la peinture, etc.



## Avertisseurs de fumée

Le temps frais qui s'approche est tout indiqué pour se réchauffer devant une belle attisée. Avant de démarrer votre foyer, avez-vous pensé à vérifier vos avertisseurs ? Ils pourraient vous sauver la vie !

### RECOMMANDATIONS POUR VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE

- › Ayez au moins un avertisseur fonctionnel par étage de votre résidence, y compris au sous-sol.
- › Remplacez les piles quand vous entendez un signal sonore intermittent et lorsque vous emménagez dans un nouveau logis.
- › Comme ils ont une durée de vie limitée, vous devez remplacer vos avertisseurs tous les 10 ans.

### AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

L'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone certifié, dans tous les bâtiments publics et résidentiels où un combustible solide, liquide ou gazeux est utilisé, est fortement recommandée. Il s'agit d'un geste responsable et efficace, facile et peu coûteux !



## LA SÛRETÉ DU QUÉBEC : **AVEC VOUS, POUR VOUS**

La Sûreté du Québec assure la desserte policière de l'ensemble du territoire de la municipalité régionale de comté (MRC) des Laurentides incluant désormais, depuis juin dernier, la Ville de Mont-Tremblant. L'organisation est heureuse de pouvoir ainsi veiller à la mission de sécurité publique auprès des Tremblantois et des Tremblantoises.

La Sûreté propose une offre de service diversifiée et qui reflète bien les valeurs fondamentales de l'organisation : le Service, le Professionnalisme, le Respect et l'Intégrité. Afin d'en savoir davantage, voici un aperçu des services offerts ainsi que des renseignements utiles pour les citoyens et les citoyennes de Mont-Tremblant.

### LA SÛRETÉ DU QUÉBEC, C'EST :

#### UNE POLICE PRÈS DE LA COMMUNAUTÉ

##### À travers des programmes de prévention

La Sûreté du Québec présente toute une gamme d'outils, de conseils et de programmes de prévention pour répondre aux besoins des différentes clientèles. Ils peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://www.sq.gouv.qc.ca/services/prevention>.

##### Par l'entremise du parrainage

Un programme de parrainage a été mis en place afin de renforcer les liens entre le corps policier et les citoyens ainsi que leurs représentants. Cela permet ainsi à la Sûreté d'enrichir son réseau d'échange d'informations, d'offrir une meilleure accessibilité aux services et de faciliter les interventions policières en vue d'une résolution de problèmes locaux. Les citoyens ont la possibilité de joindre en tout temps un policier pour obtenir les services ou l'information nécessaire.

### LA GENDARMERIE

Les policiers de la Sûreté du Québec assurent une présence familière sur le territoire. Ils patrouillent dans les rues, sur les routes, en voiture, à pied, à vélo et parfois même à cheval afin de veiller au respect des règlements municipaux relatifs au maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique. Ils interviennent quotidiennement pour aider les citoyens aux prises avec des problèmes.

### LE VOLET RÉCRÉOTOURISTIQUE

En fonction des périodes de l'année, les policiers du poste de la MRC des Laurentides circulent dans les sentiers de quad et de motoneige et surveillent les principaux plans d'eau en vue d'appliquer la réglementation relative à chaque type de véhicule. Ces interventions visent à assurer la sécurité des personnes dans ces secteurs souvent plus difficiles d'accès. Au cours de leurs patrouilles, les policiers visitent les différents clubs et les lieux de rassemblement afin d'y diffuser de l'information de prévention en relation avec chacune de ces activités. Chaque saison estivale, des sorties de patrouille nautique sont planifiées.



## DES RESSOURCES POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

### POUR NOUS JOINDRE

En cas d'urgence, veuillez composer immédiatement le **911**. Lors d'interruptions du service téléphonique, les répondants disposent des données de la personne qui appelle.

Si vous vous trouvez dans une municipalité qui n'est pas desservie par le **911**, veuillez composer le **310-4141** ou **\*4141** sur votre cellulaire.

S'il s'agit d'une demande administrative ou d'une demande d'information ou pour joindre un policier en particulier, vous devez composer le numéro de téléphone du poste principal de la MRC des Laurentides, soit le **819 326-3131**, entre 8 h 30 et 16 h 30.

Pour obtenir des informations d'ordre général, vous pouvez consulter le site Internet de la Sûreté du Québec à l'adresse suivante: <https://www.sq.gouv.qc.ca/>.

### DÉBUT DE LA SAISON DE LA CHASSE – CONSIGNES DE SÉCURITÉ

En terminant, à l'aube de la saison de la chasse, la Sûreté du Québec désire rappeler quelques conseils de sécurité pour garantir à tous une saison de chasse sans incident.

Certains milieux boisés où se pratique la chasse peuvent être difficilement accessibles si un incident survient. Une intervention des services d'urgence pourrait être nécessaire. Le cas échéant, il est important d'être suffisamment équipé pour pouvoir assurer sa survie jusqu'à leur arrivée. C'est pourquoi il est fortement recommandé de prendre les précautions suivantes avant de partir:

- + consulter la météo;
- + aviser un proche du lieu exact de vos caches avec les coordonnées GPS;
- + fournir l'itinéraire prévu à vos proches ainsi que la date et l'heure de votre retour;
- + prévoir un moyen de communication;
- + porter des vêtements bien adaptés si vous devez passer une nuit en forêt;
- + avoir une carte et une boussole et/ou un GPS;
- + éviter de s'aventurer dans un secteur trop isolé ou non familier;
- + vous munir d'une trousse de survie.

Bonne saison de chasse!



# Une installation étonnante s'invite à l'Espace public !

Pendant tout le mois d'octobre, assistez à la représentation d'un film sur l'œuvre de René Derouin, projeté au cœur d'une sphère géante située au centre de l'Espace public.

Le film immersif Territoires des Amériques revisite les soixante années de pratique de l'artiste multidisciplinaire René Derouin.

À la manière d'un carnet de voyage artistique et virtuel, le film prend la route des lieux clés de son cheminement et de ses inspirations du Québec au Mexique.

En quarante-cinq minutes, Territoires des Amériques propose un périple unique au cœur de l'univers fascinant d'un artiste prolifique et reconnu internationalement.

**GRATUIT**

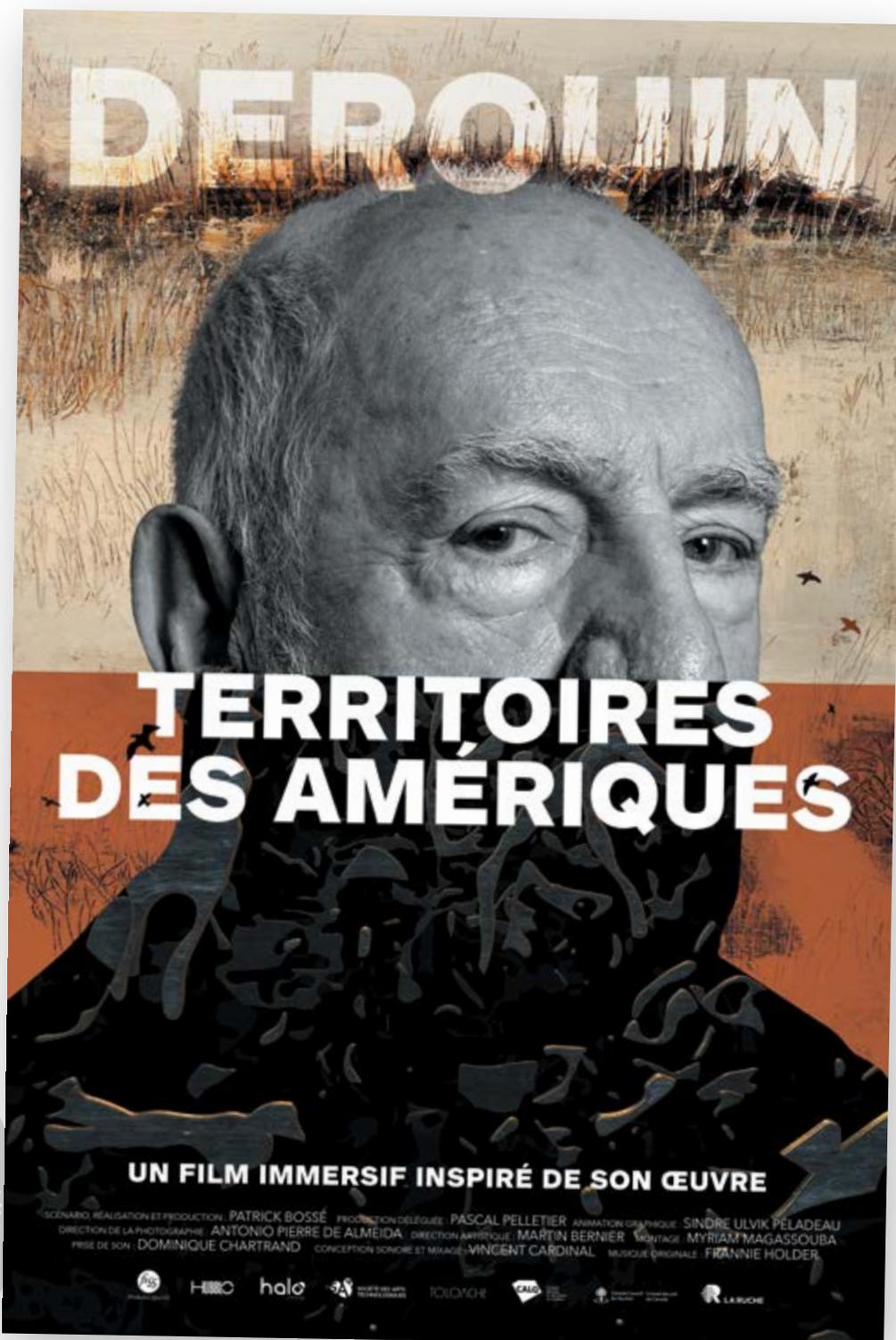
**EN OCTOBRE SEULEMENT**

**RÉSERVATION EN LIGNE**

**FILM IMMERSIF EN 360 DEGRÉS**

**APPLICATION DES MESURES  
SANITAIRES EN VIGEUR**

**SURVEILLEZ  
NOS PLATEFORMES  
NUMÉRIQUES POUR  
PLUS DE DÉTAILS.**



EXPOSITION | 27 MAI AU 30 SEPTEMBRE 2021

# Tracés de voyage 20 ans d'allers-détours

DERNIÈRE  
CHANCE!

## UNE ODYSSEE EN RÉALITÉ AUGMENTÉE PAR UGO MONTICONE

La Ville de Mont-Tremblant est heureuse de recevoir en grande première mondiale l'exposition *Tracés de voyage* de l'auteur et globe-trotteur laurentien, Ugo Monticone, à l'Espace public de Mont-Tremblant ainsi qu'à la salle Alphonse-Desjardins, jusqu'au 30 septembre.

Véritable parcours interactif, l'exposition *Tracés de voyage* propose une immersion dans l'univers du voyage. Elle combine l'art visuel, l'art numérique, la littérature, la musique, le film et le voyage. Ne ratez pas ce rendez-vous unique pour voir le monde comme vous ne l'avez jamais vu!

Plus précisément, l'exposition *Tracés de voyage* nous offre un tour du monde en 25 sérigraphies numériques grand format, qui prennent vie grâce à la réalité augmentée. Cet événement novateur a été créé par une équipe 100 % laurentienne, notamment l'artiste Isabelle Gagné (MissPixels), pionnière de l'art mobile au Canada, dont les animations proposent une réflexion sur l'aspect fragmentaire et évanescent de la mémoire. Notons également la participation de Marc Sauvageau pour la conception sonore ainsi que de l'Atelier de l'île de Val-David.

### UNE EXPÉRIENCE ENRICHIE PAR LE NUMÉRIQUE !

Munissez-vous de votre téléphone cellulaire ou de votre tablette ainsi que d'une paire d'écouteurs pour vivre l'expérience à son maximum! Vous devrez télécharger l'application gratuite *Artivive* sur votre appareil mobile pour expérimenter la réalité augmentée.

L'exposition se déploie sur deux sites :

ESPACE PUBLIC DE MONT-TREMBLANT  
À l'angle des rues Labelle et de Saint-Jovite

CONFÉRENCE D'UGO MONTICONE  
à la Boîte à surprises le 4 septembre à 20 h

SALLE ALPHONSE-DESJARDINS  
1145, rue de Saint-Jovite

### HEURES D'OUVERTURE :

- Dimanche : 10h à 17h
- Lundi : 13h à 18h
- Mardi : 12h à 18h
- Mercredi : 10h à 18h
- Jeudi : 13h à 20h
- Vendredi : 10h à 19h
- Samedi : 9h à 16h

Veillez noter que l'expo sera fermée les 6 et 15 septembre, de 12 h à 16 h 30.

Entrée libre.



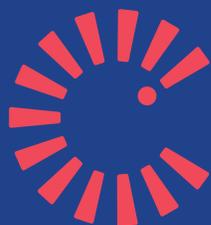
# Place de la Gare

Avis aux amateurs d'art : la Place de la Gare est un centre d'exposition où des artistes-peintres de la région œuvrent et exposent durant toute l'année. Vous pouvez les rencontrer pendant les heures d'ouverture.

## ARTISTES RÉSIDENTS

- › Josée Desharnais
- › Michel Normandeau
- › Luis Paniagua
- › Jean-Marc Pisapia

Ouvert du jeudi au lundi, de 10h à 17h.  
1886, chemin du Village, 819 429-5529  
Entrée libre.



## Les journées de la culture

# Journées de la culture

C'est sous le thème « Une incursion au cœur des pratiques culturelles et artistiques », que se déroulera l'édition soulignant le 25<sup>e</sup> anniversaire des Journées de la culture, les 24, 25 et 26 septembre prochain.

À cette occasion, le Service de la culture et des loisirs vous a concocté une belle programmation d'activités interactives et de découvertes qui se tiendront principalement à l'Espace public de Mont-Tremblant. Pensez à inscrire ces dates à votre agenda!

Surveillez nos réseaux sociaux et le site Internet de la municipalité pour tous les détails.

À L'ESPACE PUBLIC

# LA BOÎTE À SURPRISES

Spectacles surprises jusqu'à la fin septembre!

Surveillez nos réseaux sociaux pour plus de détails.

# Halloween

**LE 31 OCTOBRE DE 15 H À 19 H,  
VENEZ VIVRE LA FRÉNÉSIE DE L'HALLOWEEN À L'HÔTEL DE VILLE !**

Sur place : animation de rue, distribution de bonbons, personnages hauts en couleur, ambiance festive et plusieurs surprises sont au menu.

Détails à venir. Surveillez nos plateformes d'information.



## Noël magique

Venez rencontrer le père Noël, la fée des Étoiles et ses lutins venus tout droit du pôle Nord expressément pour rencontrer les enfants de Mont-Tremblant de 7 ans et moins.

**DIMANCHE 28 NOVEMBRE, ENTRE 11 H ET 14 H**

Dans le stationnement de l'hôtel de ville  
1145, rue de Saint-Jovite



**45**

**exposants des métiers d'art  
et de l'agroalimentaire**

**26 NOV. 16 H À 20 H**

**27 NOV. 10 H À 17 H**

**28 NOV. 10 H À 15 H**

**Hall d'entrée de l'hôtel de ville  
1145, rue de Saint-Jovite**

# Bibliothèques

Conformément aux dernières directives sanitaires, les bibliothèques Samuel-Ouimet et du Couvent ont ouvert leurs rayonnages au public. Dès maintenant, il est à nouveau possible de se présenter sur place afin de choisir soi-même ses livres, et ce, sans réservation.

## SAMUEL-OUIMET

1145, rue de Saint-Jovite | 819 425-8614

- › **Dimanche** : 10 h à 17 h
- › **Lundi** : 13 h à 18 h
- › **Mardi** : 12 h à 18 h
- › **Mercredi** : 10 h à 18 h
- › **Jeudi** : 13 h à 20 h
- › **Vendredi** : 10 h à 19 h
- › **Samedi** : 9 h à 16 h

## DU COUVENT

1875, chemin du Village | 819 425-8614

- › **Mardi** : 10 h à 12 h30 | 13 h30 à 17 h
- › **Mercredi** : 10 h à 12 h30 | 13 h30 à 17 h
- › **Jeudi** : 10 h à 13 h
- › **Samedi** : 9 h à 12 h30 | 13 h30 à 16 h

Fermeture : les 6 septembre et 11 octobre, ainsi que le 17 septembre, de 12 h à 16 h30.

## CLUB DE LECTURE

# Litou Lapin

Activité parents-enfants, pour les petits lecteurs de 0 à 5 ans. Inscrivez votre enfant dès le 5 juillet pour la session d'août à décembre et partagez avec lui le plaisir de la lecture et de la découverte.

### C'EST GRATUIT !

- › 20 places disponibles.
- › Inscription à la bibliothèque Samuel-Ouimet.



## 1 naissance = 1 livre

PETIT LECTEUR DEVIENDRA GRAND!



Abonnez votre enfant de moins d'un an à la bibliothèque et obtenez gratuitement votre trousse du parfait bébé lecteur!

### LA TROUSSE COMPREND :

- › le livre exclusif *Chez les Terriens*, signé par le duo d'auteurs-illustrateurs Bellebrute;
- › deux guides réalisés en collaboration avec le Département d'orthophonie de l'Université du Québec à Trois-Rivières (*Lire avec votre enfant* ainsi que *Chanter avec votre enfant*, qui propose les comptines de *La Montagne secrète*);
- › un magazine exclusif, *Naître et grandir*.

## Programmation

Retour des activités thématiques à la bibliothèque!

### 31 OCTOBRE

Journée spéciale d'activités d'Halloween

### DU 16 AU 23 OCTOBRE

Semaine des bibliothèques publiques, programmation spéciale à venir

### 18 DÉCEMBRE

Journée spéciale d'activités de Noël



# AUTOMNE 2021 PROGRAMMATION

## CROIX-ROUGE

Du 20 septembre au 28 novembre 2021 - 10 semaines

## MISE EN FORME

Du 20 septembre au 12 décembre 2021 - 12 semaines



## NATATION PRÉSCOLAIRE COURS DE LA CROIX-ROUGE

4 MOIS  
À 5 ANS

- ÉTOILE DE MER** – 4 à 12 mois avec parent (30 min.)
- CANARD** – 12 à 24 mois avec parent (30 min.)
- TORTUE DE MER** – 24 à 36 mois avec parent (30 min.)
- LOUTRE DE MER** – 3 à 5 ans avec parent (40 min.)
- SALAMANDRE** – 3 à 5 ans avec parent (40 min.)
- POISSON LUNE** – 3 à 5 ans avec parent (40 min.)
- CROCODILE** – 3 à 5 ans avec parent (40 min.)
- BALEINE** – 3 à 5 ans avec parent (40 min.)

## NATATION JUNIOR COURS DE LA CROIX-ROUGE

4 ANS  
ET PLUS

- |  |   |
|--|---|
| <b>JUNIOR 1</b><br>Avec parent (40 min.) | <b>JUNIOR 6</b><br>Sans parent (55 min.)  |
| <b>JUNIOR 2</b><br>Avec parent (40 min.) | <b>JUNIOR 7</b><br>Sans parent (55 min.)  |
| <b>JUNIOR 3</b><br>Avec parent (40 min.) | <b>JUNIOR 8</b><br>Sans parent (55 min.)  |
| <b>JUNIOR 4</b><br>Avec parent (40 min.) | <b>JUNIOR 9</b><br>Sans parent (55 min.)  |
| <b>JUNIOR 5</b><br>Sans parent (55 min.) | <b>JUNIOR 10</b><br>Sans parent (55 min.) |

## PROGRAMME DE COURS PRIVÉS

Horaire selon vos disponibilités en communiquant avec le Complexe aquatique au **819 425-8614**.

Vous pourrez choisir le nombre de cours privés, la journée, l'heure et même le moniteur ou la monitrice si possible.



## INSCRIPTIONS

[complexeaquatiquemont-tremblant.com](http://complexeaquatiquemont-tremblant.com)

### DU 30 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE 2021

Pour les résidents de Mont-Tremblant

### DU 3 AU 5 SEPTEMBRE 2021

Pour les résidents de Mont-Tremblant, Brébeuf et Montcalm

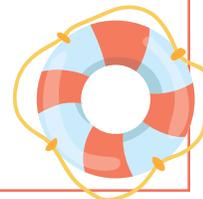
### DU 6 AU 15 SEPTEMBRE 2021

Pour tous

## PROGRAMME DE FORMATION

13 ANS ET  
PLUS

- MÉDAILLE DE BRONZE** – 15h + examen
- CROIX DE BRONZE** – 20h + examen
- PREMIERS SOINS** – Général (16h)
- SAUVETEUR NATIONAL** – 40h



## PROGRAMME DE MISE EN FORME

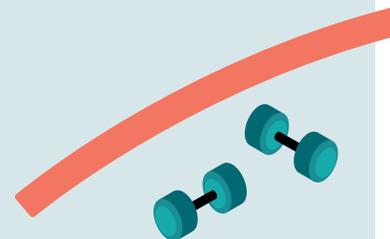
ADULTES  
ÂÎNÉS

### EN PISCINE

- AQUAFORME** – 50 ans et + (55 min.)
- AQUA DYNAMIX** (55 min.)
- AQUA SPINNING** (55 min.)

### EN PLEIN AIR

- VITALITÉ** – 50 ans et +
- SPIN ZONE**
- YOGA DÉTENTE**



#### COVID-19

Les cours sont toujours assujettis aux règles de la Santé publique et les ratios sont réduits. Inscrivez-vous sans tarder!

# Nos plateaux sportifs

## PARCS

### ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Obligatoire pour :

- › parc de planches à roulettes
- › parc récréatif de vélo (*vagues/pumptrack*)

### HORAIRE

Les parcs suivants sont ouverts de 8 h à 23 h, jusqu'à la mi-octobre :

- › Parc de planches à roulettes
- › Parc récréatif de vélo (*vagues/pumptrack*)
- › Parc de Nos-Étoiles
- › Parc des Optimistes
- › Tennis municipal

## COMPLEXE AQUATIQUE

Découvrez la programmation du Complexe aquatique en consultant le site Internet. Réservation en ligne obligatoire : [complexeaquatiquemont-tremblant.com](http://complexeaquatiquemont-tremblant.com).

### HORAIRE

7 jours sur 7 (incluant les jours fériés), de 7 h à 21 h.

### FERMETURE

Le Complexe aquatique sera fermé du 23 août au 12 septembre inclusivement pour procéder à l'entretien annuel. Cependant, l'accueil sera ouvert pour les inscriptions ainsi que le Service de la culture et des loisirs.

## PISTE D'ATHLÉTISME

DU TERRAIN MULTISPORT À SURFACE SYNTHÉTIQUE

Pour connaître les horaires, consultez le calendrier à [villedeumont-tremblant.qc.ca/sportplus](http://villedeumont-tremblant.qc.ca/sportplus).

## ARÉNA GILLES CADIEUX

Des plages horaires de patinage libre et de hockey libre (si les mesures sanitaires le permettent) seront disponibles dès le mois de septembre. Surveillez [villedeumont-tremblant.qc.ca/sportplus](http://villedeumont-tremblant.qc.ca/sportplus) dans la section *horaire* pour plus de détails. La réservation est requise pour participer.

819 425-8614

Consultez le calendrier à [villedeumont-tremblant.qc.ca/sportplus](http://villedeumont-tremblant.qc.ca/sportplus).

## TENNIS MUNICIPAL

Quatre terrains de tennis à surface synthétique. Réservation obligatoire à [villedeumont-tremblant.qc.ca/sportplus](http://villedeumont-tremblant.qc.ca/sportplus).

### ÉCLAIRAGE NOCTURNE

Interrupteurs situés de chaque côté de la porte d'entrée. Les lumières s'éteignent automatiquement selon l'heure de fermeture.



## PARC DANIEL-LAUZON

268, rue du Couvent

Piste à vagues pour le vélo (*pumptrack*), terrain de basketball et terrains de pickleball sur la patinoire asphaltée

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN COURS !**



## Gymnase et palestre

La programmation d'activités libres est de retour cet automne. La session aura lieu du 7 septembre au 19 décembre. Les activités auront lieu du lundi au vendredi, de 19 h à 21 h 30 et les samedis, de 10 h à 14 h. Vous pourrez y jouer au badminton, au pickleball, au soccer, au basketball ainsi qu'au volleyball.

Veuillez noter que l'accès au gymnase et à la palestre est sur réservation seulement et selon la tarification en vigueur. Pour plus d'information, rendez-vous au [villedemont-tremblant.qc.ca/gymnases](http://villedemont-tremblant.qc.ca/gymnases).



## Cours et ateliers

La Ville de Mont-Tremblant offrira à nouveau cet automne une programmation de cours et d'ateliers à sa population. Pour connaître la programmation complète, visitez [villedemont-tremblant.qc.ca/sportplus](http://villedemont-tremblant.qc.ca/sportplus).

## Programme 1/3 de ski alpin et de planche à neige

Les programmes 1/3 sont offerts aux enfants âgés de 4 à 12 ans résidents à Mont-Tremblant et détenteurs de la carte Vivre ou Accès Mont-Tremblant.

Ce programme s'échelonne sur 11 semaines et les coûts sont répartis en parts égales entre le participant, l'école sur neige et la Ville de Mont-Tremblant. L'enfant devra avoir l'âge requis au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Inscription du 14 au 25 octobre au [villedemont-tremblant.qc.ca/sportplus](http://villedemont-tremblant.qc.ca/sportplus).



# Découvrez nos sentiers de randonnée et de vélo !

Peu importe la saison, venez vous évader dans le magnifique réseau de sentiers de Mont-Tremblant, endroit paradisiaque pour les amateurs de plein air !

L'accès aux sentiers municipaux est gratuit.

Au Domaine Saint-Bernard et au Parc national du Mont-Tremblant, des frais d'entrée sont exigés sauf pour les personnes qui possèdent une carte Accès, Expérience\* ou Vivre Mont-Tremblant.

Pour connaître les conditions des sentiers ou obtenir les cartes, visitez [villedemont-tremblant.qc.ca/sentiers](http://villedemont-tremblant.qc.ca/sentiers).

Les utilisateurs sont invités à signaler une situation anormale, telle qu'un arbre tombé ou sur le point de tomber, une branche dans une position dangereuse, une crevasse importante ou une passerelle défectueuse, via le formulaire en ligne disponible au [villedemont-tremblant.qc.ca/sentiers](http://villedemont-tremblant.qc.ca/sentiers).

\* occupants d'établissement d'entreprise de Mont-Tremblant ou de Lac-Tremblant-Nord seulement

## Corvées de sentiers

Les usagers du réseau de vélo de montagne sont conviés aux corvées de sentiers. L'inscription préalable est requise, car le nombre de participant(e)s est limité à 25 (ce nombre pourrait être revu en fonction des règles sanitaires en vigueur).

### DATE DE LA PROCHAINE CORVÉE

Samedi 16 octobre de 9 h à 14 h

RÉSERVEZ VOTRE PLACE VIA LE SITE INTERNET [villedemont-tremblant.qc.ca/corvee](http://villedemont-tremblant.qc.ca/corvee)

La Ville fournit collations et rafraîchissements aux bénévoles. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte responsable. Habillez-vous en conséquence et apportez vos outils : râteau, pelle ronde, sécateur, etc.

### VOUS ÊTES INTÉRESSÉS À FAIRE PARTIE DE NOTRE LISTE DE BÉNÉVOLES ?

Un formulaire est disponible sur le site Internet. Les bénévoles seront contactés lors de corvées extraordinaires, en fonction des besoins opérationnels de la Ville.

## RENSEIGNEMENTS

### SERVICE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

635, rue Cadieux  
819 425-8614

### DOMAINE SAINT-BERNARD

539, chemin Saint-Bernard  
819 425-3588

### SÉPAQ - PARC NATIONAL DU MONT-TREMBLANT

3824, chemin du Lac-Supérieur  
819 688-2281

## SÉCURITÉ

## what3words

Le système « what3words » a divisé la planète en carrés de 3 mètres par 3 mètres (9 m<sup>2</sup>). Chacun de ces carrés correspond à un identifiant unique composé de 3 mots. Ceux-ci sont aussi précis que des coordonnées GPS !

### SOYEZ PRÊTS !

Téléchargez l'application gratuite « what3words » dès maintenant afin d'être prêts à signaler votre position aux services d'urgence, en cas de besoin.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

En communiquant avec le 911, vous pourrez ainsi transmettre directement les trois mots – générés par l'application – qui correspondent à votre position, et ce, même si vous n'avez pas accès à Internet. Si vous n'avez pas l'application, les services d'urgence vous transmettront un message texte (texto, SMS) comprenant un lien vers le site « what3words ». En cliquant sur le lien, les trois mots associés à votre position apparaîtront. Vous n'aurez qu'à les répéter aux services d'urgence pour qu'ils vous localisent.

# Répertoire des organismes communautaires



Ville de  
MONT-TREMBLANT

## CLUBS SOCIAUX

- **AFEAS**  
facebook.com/AfeasStJovite/
- **Cadets de l'air – Escadron 716 Laurentien**  
facebook.com/Escadron-716-Laurentien-Public-100960458073121/
- **Club d'astronomie Mont-Tremblant**  
astromt.org
- **Club de bridge de Mont-Tremblant**  
rezzultat.com/fr/clubs/tremblant
- **Club des Bons Vivants de Mont-Tremblant**  
819 717-1319
- **Club ornithologique des Hautes-Laurentides**  
lemoqueur.com
- **FADOQ – région des Laurentides**  
fadoqlaurentides.org | 819 429-5858

## CLUBS SPORTIFS

- **Association du hockey mineur Mont-Tremblant**  
ahmmt.com
- **Club de natation Mont-Tremblant**  
natationmont-tremblant.com
- **Club de patinage artistique de Mont-Tremblant**  
cpamont-tremblant.com | 819 429-9318
- **Club de Rugby Football Mont-Tremblant**  
mtrfcwebsite.wixsite.com/mtrfc\_1
- **Club de ski de fond Tremblant Nordique**  
tremblant-nordique.com | 819 687-8356
- **Club de vélo des 2 vallées (v2v)**  
clubv2v.square.site
- **Club de vélo Mont-Tremblant**  
velomonttremblant.com
- **Club Tri-Action de Mont-Tremblant**  
triationtremblant.com
- **Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord**  
ptittraindu nord.com | 450 745-0185
- **Les Archers de Mont-Tremblant**  
les-archers-de-mont-tremblant.com
- **Les Moucheurs EnDiablés**  
moucheursendiabls.com
- **Ligue de Frisbee Ultimate Tremblant**  
ultimatetremblant@gmail.com
- **Ligue de pétanque du Nord**  
819 688-2835
- **Ski de fond Mont-Tremblant**  
sfmt.info | 819 425-5588
- **Soutana FC – Club de soccer Mont-Tremblant**  
soccermonttremblant.ca | 819 430-7022

## SPECTACLES, ART, ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

- **Le Chœur Tremblant**  
choeurtremblant.com | 873 279-2848
- **Société du patrimoine SOPABIC**  
sopabic-patrimoine.org | 819 717-4224

## SERVICES COMMUNAUTAIRES

- **Centre d'action bénévole Laurentides**  
cab-laurentides.org | 819 425-8433
- **Coopérative Le Repère**  
cooplerepere.wixsite.com/cooplerepere
- **La Maison de la Famille du Nord**  
maisondelafamilledunord.com | 819 425-5407
- **La Samaritaine de Mont-Tremblant**  
lasamaritaine.ca | 819 429-5938
- **Télécommunautaire Laurentides et Lanaudière**  
tvcl.ca | 819 429-6655
- **Tornade jeunesse – Maison des jeunes**  
tornadejeunesse.qc.ca | 819 425-8983
- **Université du troisième âge**  
usherbrooke.ca/uta/prog/laurentides/mtb  
Pierrette Cardinal | 819 425-5427

## SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

- **Alpha Laurentides**  
ledcl.qc.ca/Alpha.html | 1 866 887-7335
- **Association de la fibromyalgie des Laurentides**  
fibromyalgie-des-laurentides.ca  
1 877 705-7766
- **Association des personnes handicapées Clair Soleil**  
association-clairsoleil.com | 819 425-7447
- **Association des personnes handicapées intellectuelles des Laurentides**  
aphil.ca | 819 326-5202
- **Centre d'aide aux personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques Laurentides**  
captchpl.org | 1 888 431-3437
- **Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (Élan CALACS)**  
lelan.org | 1 866 915-8484
- **Centre prévention suicide Le Faubourg**  
cps-le-faubourg.org | 1 866 277-3553
- **Groupe jeunes adolescents en développement (JAD)**  
groupejad.com | 819 774-1687
- **L'Écluse des Laurentides – Travail de rue**  
ecluse.org | 819 421-0352
- **L'Ombre-Elle**  
lombrelle.qc.ca | 819 326-1321
- **Nourri-Source secteur Mont-Tremblant**  
nourri-source.org/fr/laurentides  
1 866 948-5160
- **Palliacco**  
palliacco.org | 819 717-9646
- **Parents Uniques des Laurentides**  
parentsuniques.org | 819 324-1004
- **Société Alzheimer des Laurentides**  
alzheimerlaurentides.com | 1 800 978-7881
- **Tangage des Laurentides**  
tangage.ca | 819 324-2261
- **Unité Toxi des Trois-Vallées**  
ledcl.qc.ca/Unite-Toxi.html | 819 425-5666

## URGENCE

9-1-1

**URGENCES MUNICIPALES** 819 425-8614  
(24h sur 24, 7 jours sur 7)

**BUREAUX D'ACCUEIL TOURISTIQUE**  
**5080, montée Ryan** 819 425-2434  
**205, rue Lacasse** 819 425-3300

**CONTRÔLEUR ANIMALIER** 819 425-0630

**DOMAINE SAINT-BERNARD** 819 425-3588

**CHAMBRE DE COMMERCE** 819 425-8441

**CENTRE ANTIPOISON** 1 800 463-5060

**PLACE DE LA GARE** 819 429-5529

**SERVICES MUNICIPAUX** 819 425-8614

Restez branchés  
sur votre communauté !



Inscrivez-vous à l'infolettre :  
[villemont-tremblant.qc.ca](http://villemont-tremblant.qc.ca)

 **Le Tremblantois**

Le Tremblantois est publié par la Ville de Mont-Tremblant et est distribué gratuitement dans toutes les résidences et entreprises du territoire.

**Tirage**  
8 300 copies

**Conception et réalisation graphique**  
LACOM inc.

**Impression**  
Imprimerie Léonard

**Rédaction et coordination**  
Service des communications et des relations  
citoyennes et DL - Révision & Traduction

**Traduction**  
Anne Johnston Communication

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec

<p><b>COMPLET</b></p>  <p><b>38 \$</b> <b>MARIE-PIERRE ARTHUR</b> <i>Des feux pour voir</i> (reprise du 27 mars)</p> <p>18 SEPT. 2021, 20 h</p>	 <p><b>38 \$</b> <b>JEAN-FRANÇOIS MERCIER</b> <i>En cachette</i></p> <p>25 SEPT. 2021, 20 h</p>	 <p><b>36 \$</b> <b>INGRID ST-PIERRE</b> <i>Petite plage</i> (reprise du 3 avril)</p> <p>2 OCT. 2021, 20 h</p>	<p><b>COMPLET</b></p>  <p><b>38 \$</b> <b>MANEIGE</b> <i>Libre Service 2020</i></p> <p>16 OCT. 2021, 20 h</p>	 <p><b>42 \$</b> <b>MARJO</b> <i>J'lâche pas</i></p> <p>13 NOV. 2021, 20 h</p>
<p><b>COMPLET</b></p>  <p><b>36 \$</b> <b>BLEU JEANS BLEU</b> <i>Perfecto</i> (reprise du 5 février)</p> <p>19 NOV. 2021, 20 h</p>	 <p><b>36 \$</b> <b>BOWIE REVISITED</b> <i>The Bowie Revisited Show</i></p> <p>27 NOV. 2021, 20 h</p>	<p><b>COMPLET</b></p>  <p><b>40 \$</b> <b>LOUIS-JEAN CORMIER</b> <i>Quand la nuit tombe</i></p> <p>3 DÉC. 2021, 20 h</p>	 <p><b>30 \$</b> <b>SOIRÉE LES FRANCOUVERTES AVEC ALEX BURGER ET ARIANE ROY</b> <i>Sweet Montréalie</i></p> <p>10 DÉC. 2021, 20 h</p>	 <p><b>40 \$</b> <b>LINDSAY ET DE LAROCHELLIÈRE</b> <i>S'il n'y avait que nous</i> (reprise du 13 février 2021)</p> <p>12 FÉV. 2022, 20 h</p>
 <p><b>36 \$</b> <b>BEYRIES</b> <i>Nouveau spectacle</i> (reprise du 27 février 2021)</p> <p>25 FÉV. 2022, 20 h</p>	 <p><b>40 \$</b> <b>STEVE HILL</b> <i>Steve Hill and the Devil Horns</i> (reprise du 19 mars 2021)</p> <p>19 MARS 2022, 20 h</p>	 <p><b>30 \$</b> <b>BON ENFANT</b> <i>Nouvelle tournée + 1<sup>RE</sup> PARTIE FINALISTE DES FRANCOUVERTES</i> (reprise du 16 avril 2021)</p> <p>15 AVR. 2022, 20 h</p>	<p><b>CERTAINS SPECTACLES DE LA SAISON 2021 ONT ÉTÉ REPORTÉS</b></p> <p><b>2 options s'offrent à vous :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• conserver vos billets pour les spectacles reportés ;</li> <li>• demander un remboursement.</li> </ul> <p><b>PROCÉDURE SI VOUS SOUHAITEZ CONSERVER VOS BILLETS</b> Les billets émis pour les spectacles qui ont été reportés seront honorés aux dates de reprise, sans qu'aucune action de votre part ne soit nécessaire. Il est très important de conserver vos billets, ceux-ci seront honorés à la nouvelle date correspondant à la date initiale de votre spectacle. Il est également important de bien noter et respecter la date et l'heure de report de votre spectacle.</p> <p><b>PROCÉDURE POUR LES REMBOURSEMENTS</b> Afin de vous faire rembourser, vous devez communiquer avec la billetterie du Service de la culture et des loisirs dès que possible et au moins 5 jours avant la date à laquelle le spectacle a été reporté :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• cultureetloisirs@villedemont-tremblant.qc.ca ;</li> <li>• 819 425-8614.</li> </ul> <p>Les billets de faveur ne sont ni échangeables ni remboursables.</p>	

**INFORMATION ET BILLETTERIE**

villedemont-tremblant.qc.ca/premierescene  
819 425-8614, poste 2500

Tous les spectacles Première Scène respectent les mesures sanitaires en vigueur.

Merci à nos partenaires !



L'information du Nord  
Ste-Anne / Mont-Tremblant / Vallée de la Rouge



(Depuis 1966)